

LES RELATIONS ARMÉES-SOCIÉTÉ EN FRANCE

En France, on ne peut manquer d'être étonné par le nombre de colloques et de publications consacrés au lien armée-nation depuis la décision, prise en 1996, de suspendre la conscription. Ces articles et ces interventions expriment, la plupart du temps, l'inquiétude de voir se désagréger le lien unissant les armées à la société qu'elles défendent, à la consistance duquel se mesureraient le soutien aux militaires et l'adhésion aux missions qu'ils accomplissent. Ce lien aurait été remis en cause par la professionnalisation qui a privé les armées de l'afflux renouvelé de jeunes conscrits, garant de l'implication des Français dans la défense de leur pays. L'abandon du service national, combiné à la réduction du format des armées, moins visibles sur le territoire national, et aux profonds changements du contexte stratégique depuis l'effondrement du bloc soviétique entraînant la disparition de la menace aux frontières, aurait participé à la désaffection des Français pour leurs armées, risquant de marginaliser les militaires.

93

La question n'est pas soulevée dans les seuls cénacles militaires. Parlementaires et universitaires rédigent régulièrement rapports et ouvrages sur ce thème, si bien que la liste exhaustive de ces productions dépasserait à elle seule l'espace dédié à cet article. Plus récemment, la commission chargée de la rédaction du nouveau Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale comprend en son sein un groupe de travail sur ce thème et a ouvert, à cet effet, un forum de discussion accessible sur Internet.

Le propos de cet article est d'apporter des réponses à trois questions : de quoi parle-t-on lorsqu'on évoque les relations armées-société ? Comment rendre compte de la manière la plus objective possible de la

nature et de l'état de ces relations ? Enfin, pourquoi se préoccuper des relations entre les armées et la société civile ?

Un premier éclaircissement s'impose. Les militaires ont longtemps utilisé l'expression « lien armée-nation ». Un glissement s'est opéré au cours de la dernière décennie qui a vu la tournure « lien armée-nation » remplacée progressivement par l'expression « relations armées-société ». Cette évolution sémantique est loin d'être neutre et mérite quelques explications.

94 L'expression « lien armée-nation », comme le constate Vincent Porteret¹, à cause du terme « lien » et du singulier d'armée, « confère une connotation affective d'union » et donne un sens positif qui relève presque, selon lui, de la « communion ». Cette connotation trouve ses racines dans l'histoire, l'armée de masse citoyenne ayant effectivement défendu la nation à plusieurs reprises. L'expression n'est pas totalement tombée en désuétude mais elle a été progressivement remplacée par celle de « relations armées-société ». La teneur de celle-ci, plus neutre symboliquement, reflète les évolutions du contexte stratégique de ces dernières années et traduit l'extension de la défense non plus au seul territoire mais aux valeurs qui fondent notre société.

La préoccupation à l'égard des relations armées-société n'est pas exclusivement française. Les universitaires américains en ont fait un des thèmes privilégiés de la sociologie consacrée à l'institution militaire, et l'ouvrage *The Soldier and the State* publié en 1957 par Samuel Huntington a ouvert un débat, jamais interrompu depuis, sur les *civil-military relations*.

Toutefois, deux différences notoires séparent les pays anglo-saxons de la France : en France, les militaires sont soucieux de ne pas se couper de leurs concitoyens. Aux États-Unis, ce sont les civils qui se sont inquiétés, au cours de la dernière décennie, du fossé se creusant entre les élites militaires et les élites politiques. Une autre différence de taille concerne les instruments de mesure permettant d'évaluer ces relations : en France, ce thème a fait l'objet de nombreux témoignages, d'essais généralement émaillés de préjugés et les analyses se fondent

1. Vincent Porteret, « Peut-on en finir avec le lien armée-nation ? À propos des origines, de la persistance et de l'avenir d'une exception française », in Vincent Porteret (dir.), *La Défense. Acteurs, légitimité, missions : perspectives sociologiques*, L'Harmattan, « Logiques sociales », 2007, p. 89-104.

rarement sur des données objectives et rigoureuses sous forme d'enquêtes empiriques qui, en revanche, existent outre-Atlantique et outre-Manche.

L'analyse des relations armées-société s'appuiera dans cet article sur un panorama, à partir d'indicateurs et de données objectives, de quelques domaines clés tels que l'opinion des Français sur les armées, leur adhésion aux missions qu'elles accomplissent, l'insertion des militaires dans leur environnement social, à travers la comparaison de leurs valeurs et de leurs modes de vie avec ceux de la société civile. Un pan essentiel des relations armées-société, le rapport entre les militaires et le pouvoir politique, est traité dans une autre contribution de ce numéro.

L'IMAGE DES ARMÉES

95

Un des instruments de mesure sur lequel il est possible de s'appuyer porte sur l'image des armées chez les Français. On dispose en effet d'enquêtes que le ministère de la Défense commande annuellement à des instituts de sondage depuis près de vingt ans. Ce baromètre indique que, dès la fin de la guerre du Golfe, les Français avaient compris que seule une armée de métier pourrait désormais faire face aux conflits et aux crises à venir². Mais un second constat s'impose : l'image des armées n'a cessé de s'améliorer depuis vingt ans. Entre 1990 et 2007, le pourcentage de Français ayant une bonne opinion des armées est passé de 74 % à 87 %, et si l'augmentation n'a pas été linéaire tout au long de ces quinze années, la courbe n'a cessé de croître depuis 1997, date de la mise en œuvre de la professionnalisation des armées. Au tout début des années 1980, seuls 65 % des Français avaient une opinion positive des armées. En vingt-cinq ans, l'image des armées s'est donc améliorée de plus de 20 points.

Cette image favorable est étayée par des avis positifs sur la loyauté des officiers envers la République, les compétences des cadres (officiers et sous-officiers), l'efficacité des unités, confortant la congruence des opinions. Déclinée par armée, l'armée de l'air en tête des préférences des Français au début des années 1990, talonnée de très près par la

2. Les réponses à la question « Souhaitez-vous que la défense de la France soit assurée par le service militaire ou par une armée de métier ? » enregistrent une rupture très nette en 1991. Les pourcentages de réponses favorables au service militaire chutent de 31 % à 16 %, tandis que les réponses en faveur d'une armée de métier passent de 58 à 75 % entre 1990 et 1991.

marine, a été progressivement rattrapée par l'armée de terre et la gendarmerie nationale. Toutes ces caractéristiques concernant l'image des armées ont connu une nette amélioration à compter de la mise en œuvre de la professionnalisation des armées en 1996.

Les réponses à un sondage auprès de jeunes officiers confirment ce qui ressort de nombreuses discussions informelles avec les militaires : ils se sentent bien moins aimés qu'ils ne le sont en réalité. Certes, la majorité des jeunes officiers estime que les Français ont une opinion « plutôt bonne » des armées, mais on relève toutefois des écarts d'appréciation frappants : 30 % des officiers pensent que leur image est « plutôt mauvaise », alors que seulement 12 % des Français interrogés ont cette opinion. Seulement 4 % d'officiers pensent que les Français ont une « très bonne image » des armées alors qu'ils sont 18 % en réalité. On observe une exagération des opinions négatives et une atténuation des opinions très positives. Alors que l'année où le sondage a été réalisé, 82 % des Français avaient une image positive des armées, seulement 60 % des officiers en avaient la conviction³.

Certes, beaucoup d'officiers rétorqueront qu'une image favorable ne garantit pas nécessairement l'intérêt des Français pour les questions de défense et l'effort financier supposé l'accompagner. Mais la comparaison avec les années 1960, marquées à la fois par la guerre d'Algérie et les réticences à l'introduction de l'arme nucléaire atteste du chemin parcouru et de l'ampleur du changement d'attitude de l'opinion publique.

L'ADHÉSION AUX MISSIONS DES ARMÉES

Dans quelles circonstances l'emploi des forces armées est-il soutenu par l'opinion publique ? Pour tenter de répondre à cette question, nous nous appuyerons sur la typologie des missions exposée dans le Livre blanc de 1994, toujours en vigueur jusqu'à la publication de celui qui devrait lui succéder en 2008. L'emploi des forces armées françaises prévu par la doctrine s'effectue au titre de l'une des quatre fonctions stratégiques : dissuasion nucléaire, prévention (par la diplomatie militaire et le renseignement notamment), projection à l'extérieur du territoire national dans les zones de crise ou de conflit et protection du territoire et des intérêts vitaux de la France.

3. Sondage réalisé auprès d'un échantillon de 500 jeunes élèves officiers des grandes écoles militaires en 2002.

La question est d'autant plus importante que ces dernières années les missions militaires ont connu de profonds changements : la projection des forces a pris une ampleur inégalée, puisqu'au cours des dernières années entre 10 000 et 15 000 militaires étaient en permanence déployés dans une dizaine d'opérations à l'extérieur des frontières.

La question de l'adhésion de la population aux différents types d'emploi de la force permet de hiérarchiser les missions des armées en fonction de leur degré de légitimité et, le cas échéant, d'envisager la perception des pertes éventuelles occasionnées par tel ou tel type d'engagement.

Les situations d'emploi des forces armées sont évaluées dans le sondage annuel du ministère de la Défense⁴. Les Français estiment prioritaire l'action des militaires sur le territoire national ou en faveur de leurs concitoyens à l'étranger. Les missions que plus de 90 % de Français approuvent, quels que soient leur âge et leur niveau d'étude, sont, dans l'ordre : « apporter des secours à la population française en cas de catastrophe » (un score oscillant entre 93 et 99 % au cours des dix dernières années), « assurer des missions de sécurité intérieure, comme par exemple participer au plan Vigipirate » (situation d'emploi dont l'approbation est passée de 86 % en 1997 à 96 % en 2004) et « préserver la vie des ressortissants français à l'étranger ou obtenir la libération d'otages français » (91 % en 2006). On constate que les Français plébiscitent des missions dont le caractère militaire est moins affirmé comme les missions de protection et de secours sur le territoire national. L'aide humanitaire apportée par les militaires est également jugée très légitime à leurs yeux puisque, depuis 1999, de 91 à 96 % de Français, selon les années, approuvent l'emploi des forces armées pour ce type de mission.

97

L'approbation de l'emploi des militaires dans la participation à la lutte contre le terrorisme se maintient à un niveau stable (entre 83 % et 86 %) et les attentats de 2001 n'ont pas modifié la perception des Français. Ceux-ci sont moins convaincus en ce qui concerne les missions extérieures : « contribuer à ramener la paix dans une région du

4. Les neuf situations sont les suivantes : apporter secours à la population française en cas de catastrophe, préserver la vie des ressortissants français à l'étranger, détruire un foyer de terrorisme, apporter une aide humanitaire, assurer des missions de sécurité intérieure (plan Vigipirate, par ex.), intervenir dans le cadre de l'ONU pour le respect du droit international, contribuer à ramener la paix dans une région du monde, honorer les accords de défense de la France avec les pays africains, intervenir dans le cas d'une agression économique majeure (blocus pétrolier).

monde» ou « intervenir dans le cadre de l'ONU pour le respect du droit international » obtiennent un assentiment moindre de leur part.

Un sondage réalisé en 2001 auprès d'un échantillon d'officiers supérieurs révèle que les situations d'emploi de la force n'ont pas le même degré de légitimité aux yeux des Français et à ceux des militaires⁵. Les officiers approuvent à 98 % les missions au cours desquelles il s'agit de protéger la vie de ressortissants français à l'étranger. Apporter secours à la population française en cas de catastrophe (inondations par exemple) est également une mission très légitime à leurs yeux (95 %). Ces deux missions ont le même niveau de légitimité pour les militaires et pour la population dans son ensemble.

98 Pour les autres situations d'emploi de la force, des lignes de différenciation se dessinent : les missions consistant à apporter une aide humanitaire n'arrivent qu'en septième position chez les officiers alors qu'elles sont classées au troisième rang par les Français.

Si les officiers sont prêts à intervenir pour aider leurs compatriotes en cas de catastrophe sur le territoire, ils trouvent moins légitime que les Français d'être employés pour des missions de sécurité intérieure, puisque ces dernières arrivent en avant-dernière position dans leur hiérarchie (avec 50 % d'approbation contre 91 % pour l'ensemble des Français). Ils préfèrent les interventions extérieures, à l'exception des secours d'urgence sur le territoire en cas de catastrophe. Dans les missions de projection, ils mettent l'accent sur des missions dont le cadre légal est bien défini, comme intervenir dans le cas d'accords de défense ou sous mandat de l'ONU. Ils sont plus circonspects à l'égard de missions de projection dont la justification militaire n'est pas évidente, comme le fait d'apporter une aide humanitaire, situation qu'approuvent les Français (93 % d'entre eux estiment justifié d'envoyer des soldats dans ce cas-là contre 77 % des officiers).

LES VALEURS DES MILITAIRES ET CELLES DES FRANÇAIS

Les valeurs sont des préférences collectives qui peuvent différencier les groupes sociaux et, à ce titre, il est intéressant de connaître et de comparer les échelles de valeurs propres aux groupes qu'on étudie.

5. Voir Alain Lebaube, « Officiers, qui êtes-vous ? Révolution aux armées ? Les nouveaux officiers », *Les Cahiers de générations*, n°8, 2001, p. 11-34.

Une analyse comparée, systématique et répétée dans la durée, des valeurs des militaires avec celles des Français, offrirait une des manières de nourrir objectivement l'analyse des relations armées-société. Mais de telles enquêtes n'existent pas en France et les connaissances empiriques font largement défaut. Le domaine des valeurs des militaires est celui dans lequel abondent les écrits personnels, les témoignages, les opinions, les essais qui soulignent en général le sentiment qu'ont les militaires de constituer un monde à part, animé de valeurs spécifiques telles que l'abnégation, le courage ou la solidarité.

Un sondage réalisé auprès d'officiers permet d'ébaucher quelques hypothèses sur les systèmes de valeurs de ces derniers. Lorsqu'on demande aux Français de classer, parmi une douzaine de valeurs, dont certaines sont relativement spécifiques au métier militaire bien que non exclusives (sens de l'honneur, esprit de sacrifice, ordre et discipline, patriotisme) et d'autres sont des valeurs républicaines, fondement des démocraties (droits de l'homme, sens de la justice, libertés individuelles), les Français attachent le plus d'importance aux droits de l'homme, les officiers classant en premier le sens de l'honneur.

99

Si l'on prend en compte non plus la première valeur mais les trois valeurs jugées fondamentales, les choix des officiers et des Français présentent beaucoup de similitudes. Tout d'abord, l'attachement au sens de la justice arrive en deuxième position pour les uns et les autres. Les officiers choisissent ensuite la démocratie. Les Français les droits de l'homme et les libertés individuelles.

Les valeurs jugées les moins importantes méritent également d'être prises en compte. Les Français classent en dernier l'idéal européen, l'esprit de sacrifice, les devoirs civiques envers l'État et les valeurs religieuses (moins de 12 % pour chacun de ces items). Les officiers effectuent, de façon surprenante, le même classement, et placent en dernier l'idéal européen, mais aussi l'ordre et la discipline, l'esprit de sacrifice et le courage.

Il existe entre les militaires et l'ensemble des Français un assez large consensus sur les valeurs fondamentales. Les valeurs qui impliquent un dépassement moral de soi et de ses intérêts (l'esprit de sacrifice, les devoirs civiques envers l'État), de même que l'ordre et la discipline sont celles dans lesquelles les Français se reconnaissent le moins, qu'ils soient ou non militaires. En revanche, les militaires tout comme l'ensemble de la population attachent une grande importance aux valeurs de justice et de démocratie.

Une question posée dans l'enquête « Les valeurs des Français »⁶, sur le degré de confiance accordé par les Français à des institutions faisant partie du paysage politique et social français ou international, a également été posée à des officiers supérieurs. Les deux institutions dans lesquelles les Français ont le plus confiance sont le système de santé et l'enseignement. La police est placée en troisième position. Les armées arrivent en cinquième position. Qu'en est-il chez les officiers ? Une première différence dans les résultats n'a rien de surprenant : les militaires ont un degré de confiance quasi absolu dans les armées, classées en tête des institutions. Les officiers placent ensuite, comme les Français, leur confiance dans le système de santé et dans la police (2^e et 3^e positions dans la hiérarchie de confiance), mais n'accordent pas le même crédit au système d'enseignement que leurs compatriotes. En revanche, ils manifestent une plus grande confiance que leurs concitoyens dans les institutions politiques comme le Parlement ou l'Union européenne, qui obtiennent des scores de 30 points supérieurs chez les officiers que chez les Français dans leur ensemble.

Les trois institutions qui inspirent le plus de défiance sont identiques chez tous : il s'agit des syndicats, de la presse, de l'administration publique. Le rapport aux institutions religieuses est en premier lieu différent selon l'âge : elles inspirent peu confiance aux jeunes (22 à 35 % de taux de confiance selon le niveau scolaire, soit parmi les cinq dernières institutions du classement). Les militaires, comme les Français dans leur ensemble, les placent en position médiane dans leur hiérarchie, avec toutefois des taux de confiance supérieurs chez les militaires (48 % chez les élèves officiers contre 35 % chez les jeunes dans l'ensemble, 65 % chez les officiers supérieurs contre 47 % au sein de la population).

Mis à part quelques écarts qui ne sont toutefois pas très marqués, on observe que les officiers, comme les Français dans leur ensemble, placent avant tout leur confiance dans les institutions symbolisant le pouvoir régalién comme la police ou les armées et dans les institutions sociales (santé, protection sociale, éducation). Ils sont très circonspects envers les syndicats, la presse et l'administration. Les officiers ont largement plus confiance que leurs concitoyens dans les institutions politiques (Parlement, Union européenne).

6. Pierre Bréchon (dir.), *Les Valeurs des Français. Évolutions de 1980 à 2000*, Armand Colin, 2000. Les résultats sur lesquels nous nous appuyons sont ceux de l'enquête « Les valeurs des Français » de 1999 (n=1 615).

LES MODES DE VIE DES MILITAIRES

Après les valeurs professionnelles ou sociales, un autre domaine qui permet de circonscrire les relations armées-société a trait aux modes de vie. Le métier des armes impose une série d'obligations: une disponibilité, qui prend toute sa signification en situation opérationnelle (encore que d'autres corps de métier partagent, dans une certaine mesure, cette contrainte), une discipline qui modèle les comportements, une mobilité géographique et professionnelle incontestablement élevée. Jusqu'à une période récente, ces impératifs professionnels pesaient sur les conditions de vie des militaires et généraient des formes d'existence spécifiques tant du point de vue professionnel que familial. La sociabilité, les caractéristiques de la cellule familiale, le travail des épouses, l'origine sociale et familiale des militaires différenciaient fortement les militaires du reste de la population: forte endogamie, fécondité plus élevée, faible taux d'activité des conjointes. Qu'en est-il aujourd'hui? Les militaires ont-ils encore des modes de vie singuliers?

101

Les militaires sont encore nombreux à être issus de familles nombreuses: 55 % d'entre eux font partie d'une famille d'au moins trois enfants dont 13 % d'une famille de cinq enfants et plus. En comparaison avec la société dans son ensemble ces proportions restent élevées. L'endogamie des militaires a longtemps focalisé l'attention. Aujourd'hui, huit militaires sur dix sont issus d'une famille de non-militaires. Les proportions de militaires ayant un père militaire sont à peu près équivalentes dans toutes les armées, toutefois plus élevée au service de santé des armées (29,1 %), ce qui pourrait induire que l'endogamie des médecins est plus forte que celle des militaires. La proportion des militaires issus d'une famille de militaires est plus forte chez les officiers (33 %) que chez les militaires du rang (16 %). En termes d'origines sociales, toutes générations confondues, ce sont les enfants d'ouvriers (33 %) et de cadres moyens qui sont les plus représentés (27 %). En revanche, dans le groupe des officiers, trois officiers sur quatre sont issus de familles de cadres supérieurs et de cadres moyens. Seulement 7 % sont issus de familles d'ouvriers. On retrouve là une caractéristique bien française de la sélection des élites qui s'est d'ailleurs renforcée dans la période récente.

Première caractéristique à conserver en mémoire, qui rend d'ailleurs presque impossible la comparaison de la population militaire avec la population française en général: les militaires constituent une popula-

tion active jeune (60 % ont moins de 35 ans) et essentiellement masculine. Or, le sexe et l'âge influent considérablement sur la situation familiale. Aussi, il ne faut pas interpréter les différences comme des différences culturelles car elles ne sont souvent que l'expression d'une différence de structure par sexe et âge.

L'âge du mariage a reculé en France, passant de 25 ans pour les hommes en 1980 à 29 ans en 2000. C'est une tendance que l'on retrouve chez les militaires quel que soit leur grade. Le concubinage s'est accru dans une proportion presque identique à ce qu'on observe dans le reste de la société, surtout chez les moins de 35 ans et dans l'armée de l'air. Trois militaires sur quatre vivent en couple. Cette situation varie avec l'âge puisque les moins de 25 ans ne sont que 30 % à avoir un conjoint. En revanche, à partir de 35 ans, 90 % des militaires vivent en couple. Les militaires ont-ils tendance à épouser des enfants de militaires ? Hormis les officiers supérieurs de recrutement direct dont plus de 25 % épousent des filles de militaires, la proportion de militaires ayant une épouse fille de militaire est de 14 %.

La moitié des militaires sont parents, avec en moyenne près de deux enfants. Les familles nombreuses sont rares : moins de 6 % ont quatre enfants et plus (cette proportion est plus élevée chez les officiers : 12,6 %). Autre caractéristique à souligner : les femmes militaires ont moins d'enfants que les hommes. À partir de 30 ans, les femmes militaires sont moins nombreuses que leurs collègues à avoir des enfants, et, lorsqu'elles en ont, elles en ont en moyenne moins que les hommes

L'augmentation de l'activité des femmes de militaires est un des exemples les plus frappants de l'évolution des modes de vie des militaires. Les femmes de militaires travaillent de plus en plus et leur taux d'activité évolue parallèlement à celui des Françaises.

En 2001, 7 conjointes de militaires sur 10 travaillaient. La même année, près de 80 % des femmes françaises de 25 à 49 ans étaient actives. Il y a vingt ans, le taux d'activité des femmes militaires était de 38 % contre 65 % pour les Françaises en général. Les conjointes civiles des militaires n'occupent pas les mêmes emplois que les femmes françaises en couple. 55 % sont employées, 32 % sont cadres moyens. C'est-à-dire que ces deux catégories regroupent 9 femmes de militaires sur 10 alors que, dans la société, elles n'en regroupent que 7 sur 10.

LA FÉMINISATION ET L'INTÉGRATION DES MINORITÉS VISIBLES

En France, la féminisation des armées est autant le fruit de l'évolution sociétale relative, d'une part, à la place croissante des femmes sur le marché de l'emploi pour la tranche des 25-50 ans (passée de 58 % en 1975 à 80 % en 2003) et, d'autre part, à la politique d'égalité de traitement entre hommes et femmes dans l'accès aux emplois. Elle est aussi une conséquence de la professionnalisation, puisque le recrutement massif de jeunes engagés pour honorer les nouveaux emplois a nettement amplifié le phénomène. Toutes les armées professionnalisées dans les démocraties occidentales ont ouvert les métiers militaires aux femmes que l'on ne recrute plus seulement pour occuper des fonctions administratives ou de soutien, mais de plus en plus pour accéder aux fonctions combattantes. En France, le taux de féminisation était de 7,5 % en 1995, avant l'annonce de la professionnalisation, il est aujourd'hui de 14 %, taux le plus élevé de toutes les armées européennes de l'OTAN.

103

L'ouverture aux femmes des différents emplois militaires et notamment des postes de combat n'est pas corrélée à l'ancienneté de la professionnalisation, comme le montre l'exemple des armées britanniques, dans lesquelles les postes de combat sont fermés aux femmes. En France, depuis 1998, date de la suppression des quotas, la quasi-totalité des postes ont été ouverts aux femmes dans l'armée française, à l'exception des postes de sous-officiers de la gendarmerie mobile et des spécialités impliquant un embarquement en sous-marin.

Qu'est-ce qui peut expliquer ces évolutions ? La nature des engagements s'est sensiblement modifiée au cours des dernières décennies. À l'exception de la première guerre du Golfe et de l'intervention militaire américaine en Irak, les militaires doivent faire face désormais à des situations où il s'agit moins de combattre que de prévenir des guerres. La technicité croissante de la guerre fait que, dans la marine et l'armée de l'air, le combat prend la forme d'une action à distance dans laquelle la force physique compte moins que la formation technique et la qualité des armes.

La féminisation ne s'évalue pas uniquement en termes quantitatifs. L'arrivée des femmes dans les armées transforme les représentations et les stéréotypes. Elle a en tout cas contribué à attirer l'attention de l'institution militaire sur des problèmes considérés comme spécifi-

ques aux femmes, mais qui, en réalité, concernent l'ensemble des personnels, telle la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle. La féminisation est dans ce sens une opportunité de modernisation des armées. L'influence des femmes est susceptible de transformer les relations de commandement, la relation à l'autorité et la capacité d'écoute. La jeune génération, hommes et femmes confondus, se déclare moins disposée à répondre à l'exigence de don total de soi réclamé par l'institution. Les femmes auraient alors contribué à introduire une réflexion et un débat qui ne concerne pas que les femmes, mais l'ensemble des personnels militaires.

104 L'ouverture des armées aux populations peu enclines à faire une carrière militaire est un défi que toutes les armées professionnalisées ont eu à relever en diversifiant progressivement leur recrutement et en l'ouvrant aux femmes et aux minorités.

L'intégration des jeunes issus des minorités ethniques se pose cependant différemment en fonction des modèles d'intégration adoptés par les pays: reconnaissance ou non de l'existence de communautés ethniques, existence ou non d'une politique de discrimination positive. En Grande-Bretagne, les armées devront intégrer 1 % de jeunes issus des minorités visibles jusqu'à concurrence de leur proportion nationale. Aux États-Unis, les armées comptent 30 % d'Afro-Américains alors qu'ils ne sont que 12 % de la population, suite à une politique de discrimination positive et des efforts pour l'intégration des Noirs dans le corps des officiers mis en place dans les années 1970. L'exemple des pays anglo-saxons montre que ces politiques volontaristes se sont aussi accompagnées de mesures de lutte contre les discriminations au quotidien dont continuaient de souffrir les militaires issus des minorités visibles, comme des formations à la diversité, l'aide aux victimes de la discrimination, des programmes de tolérance zéro face au racisme, etc. En France, les autorités militaires se préoccupent d'améliorer à la fois le taux de jeunes recrues issues de l'immigration (impossible à connaître du fait de l'interdiction des statistiques à caractère ethnique) et d'améliorer l'intégration de ceux qui portent déjà l'uniforme. Des mesures ont été prises pour renforcer l'accès des jeunes de milieux défavorisés aux écoles d'officiers ou pour améliorer leur vie quotidienne, par la généralisation du respect des interdits alimentaires, par exemple.

Pourquoi est-il important de s'intéresser à l'état des relations entre l'armée et la société. La première raison est politique: l'armée est une

institution régaliennne qui, pour être légitime, doit être représentative de la société dans son ensemble. De nombreux auteurs avaient déjà souligné, avant même la suspension de la conscription, que le mode de recrutement des jeunes appelés ne reflétait que très imparfaitement la composition socio-économique de la jeunesse française, et pas uniquement en raison de l'absence des jeunes femmes. Sur le strict plan de la représentativité, les deux dernières décennies ont correspondu à un rapprochement très net entre les pratiques sociales en vigueur dans les armées et celles observées dans la société.

La deuxième raison est économique. Les armées recrutent environ 30 000 jeunes chaque année et, pour maintenir leur niveau de compétence, elles doivent être en mesure d'attirer et de retenir des ressources qualifiées. Dans un marché du travail concurrentiel, l'attractivité des armées en tant qu'employeur se jouera sur leur capacité à développer des parcours qualifiants mais aussi à intégrer les nouvelles aspirations des jeunes générations à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie familiale.

105

Enfin, la troisième raison est sociétale: les interrogations sur les relations armées-société rejoignent le questionnement sur le sentiment d'appartenance à une communauté nationale. Les militaires se battent pour défendre sinon le territoire, peu menacé par les pays voisins et alliés depuis l'effondrement du bloc soviétique, du moins les valeurs de notre société. Une convergence sur ces dernières est dès lors indispensable.

Le contenu de cet article n'exprime que le point de vue de son auteur.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Boëne, Bernard, « L'avenir du lien armée-nation: deux scénarios », *Les Champs de Mars*, n° 5, 1^{er} semestre 1999.
- Caplow, Theodore, Vennesson, Pascal, *Sociologie militaire*, Armand Colin, 2000, chap. 2 « Les relations armées-société et armée-État ».
- Champs de Mars (Les)*, numéro spécial *Les Nouvelles Relations défense-société*, n° 11, 1^{er} semestre 2002.
- David, Dominique, « Sur les rapports armées-nation: l'actualité d'un débat », *Défense nationale*, n° 10, octobre 1998.
- Gazagne, Fanny, « La féminisation des armées », Fiche en sciences politiques et sociales du C2SD, n° 2, 2004.

- Grasset, Bernard, « Rapport d'information sur les relations entre la Nation et son armée », Assemblée nationale, n° 1384, 1999.
- Jankowski, Barbara, « Valeurs des Français, valeurs des officiers », *Les Champs de Mars*, n° 14, 2^e semestre 2003.
- Jankowski, Barbara, Vennesson, Pascal, « Les valeurs des officiers en France aujourd'hui », communication présentée au colloque de l'Association française de sociologie, 24-27 février 2004, Université Paris XIII-Villetaneuse.
- Joana, Jean, « La démocratie face à ses militaires. Où en est l'analyse des relations civils-militaires ? », *Revue française de sociologie*, 48-1, 2007, p. 137-159.
- Lacoste, Yves, « La géopolitique et les rapports de l'armée et de la nation », *Hérodote*, n° 116, 1^{er} trimestre 2005.
- Lebaube, Alain, « Officiers, qui êtes-vous ? Révolution aux armées ? Les nouveaux officiers », *Les Cahiers de générations*, n° 8, 2001.
- 106 « Les Français et la défense, 10 ans de sondages », *Analyses et Références*, Ministère de la Défense, novembre 2002.
- Manigart, Philippe, « L'opinion publique et l'Europe de la défense », Résultats d'un sondage européen, vague 54-1 de l'Eurobaromètre, automne 2000. Document disponible sur <http://europa.eu>
- Porteret, Vincent, « Peut-on en finir avec le lien armée-nation ? À propos des origines, de la persistance et de l'avenir d'une exception française », in Vincent Porteret (dir.), *La Défense. Acteurs, légitimité, missions: perspectives sociologiques*, L'Harmattan, « Logiques sociales », 2007.
- Pottier, Olivier, *Armée-nation, divorce ou réconciliation ? De la loi Debré à la réforme du service national, 1970-2004*, L'Harmattan, 2005.
- Vennesson, Pascal, « Civil-Military Relations in France: Is There a Gap ? », *The Journal of Strategic Studies*, 26 (2), 2003.
- Vennesson, Pascal (dir.), « Les relations armées-société en questions », *Recueil du cycle 2000 des Forums du C2SD*, Centre d'études en sciences sociales, 2000.
- Verstappen, Caroline, « L'intégration des jeunes issus de minorités ethniques dans les forces armées: les cas américains et britanniques », note de synthèse du C2SD, 2005.

R É S U M É

Les relations armées-société sont l'objet de nombreuses interrogations depuis la professionnalisation des armées décidée en 1996, les militaires craignant un affadissement de l'intérêt des Français pour la défense de leur pays. Cet article tente d'apporter des réponses pragmatiques aux questions suivantes: de quoi est-il question sous ce terme de relations armées-société qui a remplacé en partie celui de lien armée-nation? Comment rendre compte le plus objectivement possible de l'état de ces relations? Pourquoi se préoccuper des relations existant entre les armées et la société civile?